

Le Mag

MARS 2019



SONDAGE

QUAND LES FRANÇAIS
IMAGINENT L'AVENIR DU TRAVAIL

INTERVIEW

MURIEL PÉNICAUD,
MINISTRE DU TRAVAIL :
«CROYEZ EN VOS RÊVES»

DOSSIER

MONDIALISATION, NUMÉRIQUE,
ENVIRONNEMENT, BIEN-ÊTRE

“Travail : un peu, beaucoup, à la folie, pas du tout ?”

Avec : Philippe Aghion, Patrick Artus, Laurent Berger, Déborah David, Cécile Duflot, Christine Erhel, Bernard Gazier, Cécile Jolly, Arnaud Leroy, Dominique Méda, El Mouhoub Mouhoud, Bruno Palier, Muriel Pénicaud, Guy Ryder.



AVANT-PROPOS

« Mettre la révolution digitale sous le contrôle du citoyen » par **Dominique Méda** P. 3

ENTRETIEN

« Croyez en vos rêves » interview exclusive de **Muriel Pénicaud** P. 4-5

SONDAGE

Résultats : « Quand les Français imaginent l'avenir du travail » P. 4-8
« Des Français pas si pessimistes sur l'avenir du travail » par **Christine Erhel**

+ TRAVAIL ET MONDIALISATION

Guy Ryder : « Il faut des garanties universelles pour les travailleurs » P. 9-12
El Mouhoub Mouhoud : « Non, l'immigration ne crée pas du chômage »

+ TRAVAIL ET NUMÉRIQUE

Philippe Aghion : « Dans un monde techno, on n'a pas besoin de pros du smartphone » P. 13-18
Bruno Palier questionne la polarisation des emplois

PROGRAMME DE LA 7^E ÉDITION

+ TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

Cécile Duflot : « Le réchauffement climatique va accentuer l'injustice sociale » P. 23-27
Arnaud Leroy : « La transition bas carbone, un levier de création d'emplois »

+ TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE

Laurent Berger : « Au travail, l'élément fondamental, c'est la reconnaissance » P. 29-36
Bernard Gazier : « Pour une autre flexicurité à l'horizon 2030 »
Patrick Artus : « La déqualification, une menace pour la stabilité sociale »

POUR ALLER PLUS LOIN

Bibliographie P. 37

ÉPILOGUE

Déborah David : « Non, les jeunes ne rêvent pas d'un CDI » P. 38

N° spécial conçu par l'agence Ozinfos pour le Printemps de l'Économie 2019, Pierre-Pascal Boulanger et Rémi Jeannin
Tous droits réservés

Directrice de la publication
Marie-Céline Terré

Rédacteur en chef
Stéphane Béchaux

Secrétariat de rédaction
Amine Moussaoui,
Pauline Le Mouellic

Ont collaboré à ce numéro
Philippe Aghion, Patrick Artus, Laurent Berger, Déborah David, Cécile Duflot, Christine Erhel, Bernard Gazier, Rémi Jeannin, Cécile Jolly, Arnaud Leroy, Dominique Méda, El Mouhoub Mouhoud, Bruno Palier, Muriel Pénicaud, Guy Ryder

Maquette
Bethsabée Gresse

Infographies
Anastasia Melachrinou

Crédits photos
pexels.com, Philippe Matsas/Leemage, Benanteur Dahmane, M. Crozet / ILO, Henrique Stahn, Patrick Imbert, Serge Canasse, Maxime Riché / Oxfam, Jean Chiscano, Virginie de Galzain

Révision
Correctmot

Publicité et édition
Les Économiques Turgot,
Pierre-Pascal Boulanger, Rémi Jeannin

Ozinfos - SARL au capital de 76230€ RCS Paris 439977919.
15, rue du Louvre 75001 Paris

Mettre la révolution digitale sous le contrôle du citoyen

DOMINIQUE MÉDA

Certes, la révolution digitale et technologique pourrait conduire à la fin du travail : c'est du moins ce que de nombreuses études ont tenté de faire croire ces dernières années.

À l'image des travaux pionniers d'Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee ou de ceux de Frey et Osborne qui prédisaient, en 2013, que près de 50 % des emplois allaient être supprimés aux États-Unis dans la décennie suivante. Mais la validité scientifique de cette dernière étude a été remise en cause. Des chiffres moins anxiogènes ont été depuis publiés : 10 % des emplois « seulement » pourraient disparaître.

Le problème que posent ces études est cependant plus aigu : le déterminisme technologique sur lequel elles se fondent est total. Tout se passe comme si toute innovation technologique était bonne et devait automatiquement s'implanter. Comme si on n'avait pas le droit de s'interroger sur le bien-fondé des innovations, les bienfaits ou les maux qu'elles seraient susceptibles d'apporter !

De même ne fait-on pas davantage place à l'éventuelle résistance des travailleurs ou des consommateurs... On nous répète que les Luddites (les ouvriers du textile qui brisaient les machines en Angleterre au début du

XIX^e siècle) ont perdu. Et donc qu'il ne sert à rien de résister à la nouveauté, tout progrès technologique apportant nécessairement des améliorations pour l'utilisateur. En est-on si certain ?

Aujourd'hui, on commence à écouter tous ceux qui attirent l'attention sur la déshumanisation, l'occultation et la sous-rémunération du travail que provoquent les plates-formes. Derrière le discours enchanté sur les vertus de l'économie collaborative, on découvre des monopoles qui détruisent non seulement les emplois, mais aussi les cadres dans lesquels les métiers s'exercent, au nom du prétendu bien-fondé du processus de destruction créatrice.

Contrairement au rêve d'une humanité débarrassée du travail, on assiste plutôt à une forte polarisation de l'emploi et à une forte remise en cause à la fois de la notion d'entreprise et de salariat. Beaucoup de plates-formes refusent ainsi de considérer les travailleurs dont elles mobilisent la force de travail comme leurs salariés, alors qu'elles captent une grande partie de la valeur créée.

Enfin, tous les secteurs ne peuvent pas être automatisés ou du moins pas totalement. On pense par exemple à celui de la prise en



© Philippe Matsas/Leemage

charge des personnes âgées. Certes, l'automatisation partielle pourrait améliorer leurs conditions de vie et décharger les aides à domicile ou les personnels soignants. Mais pour peu que des effectifs humains en nombre et qualité suffisants voient leurs tâches articulées avec celles de robots.

La révolution digitale et technologique est-elle utile ? Oui, sans aucun doute. Mais à une triple condition que l'intérêt des innovations soit systématiquement discuté dans des enceintes *ad hoc* ; que travailleurs, citoyens et usagers puissent intervenir dans le processus de mise en place ; et qu'on n'oublie pas que cette révolution est de plus en plus consommatrice d'énergie... que nous devons économiser.

Dominique Méda est professeure de sociologie (universités Paris-Dauphine et PSL). Dernier ouvrage paru : Une autre voie est possible, Flammarion, 2018

“Croyez en vos rêves et investissez-vous à fond”

La ministre du Travail **Muriel Pénicaud** veut faire des compétences le premier levier pour vaincre le chômage et offrir des emplois de qualité. Elle invite les jeunes à oser l'apprentissage et à se donner les moyens de leurs ambitions. Entretien.

EN TANT QUE MINISTRE DU TRAVAIL, QUEL EST LE PRINCIPAL DÉFI QUE VOUS AVEZ À RELEVER ?

Notre principal défi collectif, c'est le chômage de masse. Je ne m'y résigne pas. Et pourtant, c'est une réalité à laquelle nous avons trop fini par nous habituer. Je pense au contraire qu'il n'y a pas de fatalité. C'est pourquoi j'agis pour créer une société des compétences en mobilisant une multitude de leviers dont, en premier lieu, un plan d'investissement dans les compétences de 15 milliards d'euros. Il permet le financement de nombreux programmes de formations pour tous les publics : en reconversion professionnelle, issus des quartiers populaires, réfugiés...

EN 2030, LE MONDE DU TRAVAIL DONT VOUS RÊVEZ, IL RESSEMBLE À QUOI ?

Je ne rêve pas, j'agis pour que les rêves professionnels des Français deviennent réalité.

Depuis le mois de janvier 2019, chaque actif du secteur privé dispose d'un compte personnel de formation en euros et non plus en heures. En novembre prochain, il y aura accès depuis une application mobile. Un salarié à plein temps aura, au titre de ses droits acquis, 500 euros par an. Avec cette somme, il pourra acheter la formation de son souhait sans demander l'autorisation à quiconque. Il aura ainsi la possibilité d'acquérir des compétences supplémentaires dans son domaine professionnel ou d'apprendre un autre métier. Le champ des possibles sera totalement ouvert. Dans dix ans, j'espère que cette révolution sera devenue banale et que chacun pourra choisir la voie qui lui convient et ainsi s'émanciper par son travail.

L'ÉGALITÉ HOMMES/FEMMES AU TRAVAIL, C'EST POUR BIENTÔT ?

À travail égal, l'écart inexplicable entre la rémunération d'un

homme et d'une femme est aujourd'hui de 9 %. Il fallait s'attaquer frontalement au problème. Avec l'index de l'égalité femmes-hommes que j'ai fait voter, nous allons passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Depuis le 1^{er} mars 2019, les entreprises de plus de 1 000 salariés doivent calculer cet index qui mesure, entre autres, l'écart salarial entre femmes et hommes. Et publier leur note sur 100. En septembre, ce sera au tour des entreprises de plus de 250 salariés de le faire et l'an prochain viendra le tour de toutes les entreprises de plus de 50 salariés. Celles qui obtiennent une note inférieure à 75 sur 100 auront trois ans pour prendre les mesures nécessaires sous peine de se voir infliger une amende de 1 % de leur masse salariale. Cette transparence aura pour les entreprises un impact sur leur attractivité pour les jeunes qui pourront tenir compte de ce critère au moment de leurs choix de carrière.



© Benanteur Dahmane

LES ROBOTS ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE VONT-ILS PRENDRE LA PLACE DES TRAVAILLEURS ?

Les études de l'OCDE estiment qu'entre 10 et 15 % des emplois sont susceptibles d'être détruits par l'automatisation et l'intelligence artificielle... qui vont par ailleurs en créer de nouveaux, comme ceux nécessaires au bon fonctionnement des algorithmes et des machines. Rien ne permet donc d'affirmer que le développement de la technologie contribuera à une baisse de l'emploi en général. En 2018, l'économie française a créé plus de 100 000 emplois. Il faut plus d'emplois, mais aussi de meilleurs d'emplois. C'est pourquoi je mettrai à l'ordre du jour du G7 des ministres du Travail, que je réunis en juin, le développement du travail via les plates-formes digitales. L'objectif ? Apporter un socle universel de protections à leurs travailleurs.

LES JEUNES ONT PEUR DE NE PAS S'INSÉRER, DEMAIN, SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL. ONT-ILS RAISON ?

Les entreprises cherchent des compétences, c'est l'occasion pour les jeunes d'acquérir des qualifications. C'est pour cela que j'ai mené une réforme en profondeur de l'apprentissage en ouvrant cette filière d'excellence et de passion jusqu'à l'âge de 30 ans. C'est une voie de succès car elle débouche sur un emploi dans 70 % des cas. Nos efforts pour changer les mentalités commencent à produire des effets puisque l'apprentissage a augmenté de 7,7 % en 2018, un record depuis 1996. Pour amplifier cette dynamique, j'ai confié à trois apprentis, Nicolas, Astrid et Juliette, le soin de produire une websérie. Baptisée #Démarretastory, elle est désormais disponible sur la chaîne YouTube dédiée.

QUEL CONSEIL DONNER À UN JEUNE QUI RÉFLÉCHIT À SON ORIENTATION POST-BAC ?

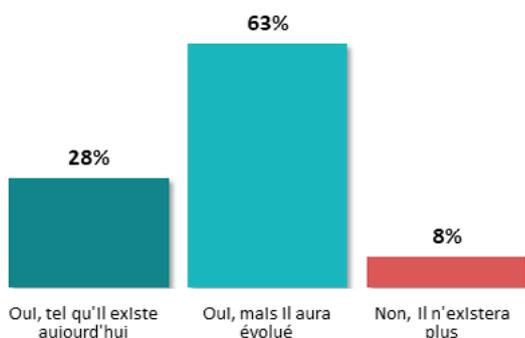
Je lui dirai de rechercher son Ikigai, ce concept japonais qui signifie raison de vivre. L'Ikigai se trouve à l'intersection de quatre paramètres : ce que j'aime faire, ce pour quoi je suis doué, ce pour quoi je suis payé et ce dont le monde a besoin. S'il veut à la fois de l'action et de la réflexion, je lui conseille d'oser l'apprentissage qui mobilise la tête et les mains. Enfin, je lui dirai qu'il faut croire en ses rêves et s'investir à fond pour qu'ils deviennent réalité.

”

Notre principal défi collectif, c'est le chômage de masse. Je ne m'y résigne pas. Et pourtant, c'est une réalité à laquelle nous avons trop fini par nous habituer.

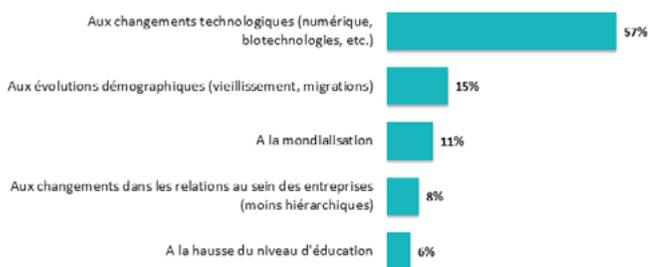
Travail : quand les Français imaginent l'avenir

Les Français portent un regard sombre sur les mutations du travail, selon notre sondage exclusif réalisé par **OpinionWay**. S'ils ne croient pas à la disparition de leur métier d'ici vingt ans, ils anticipent de fortes évolutions. Ainsi que la persistance de deux maux : les inégalités salariales entre les femmes et les hommes et la précarité de l'emploi.



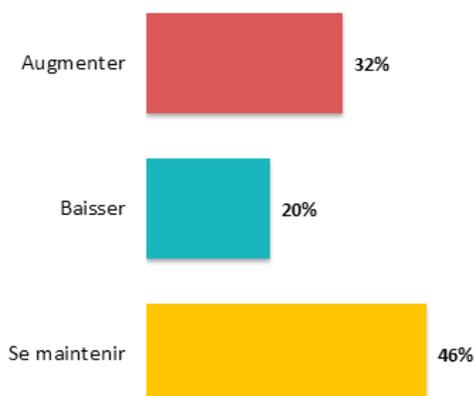
VOTRE MÉTIER EXISTERA-T-IL TOUJOURS DANS VINGT ANS ?

Non, les Français ne croient pas que tous les emplois vont disparaître à brève échéance. Mais ils ne croient pas non plus que rien ne va changer. Ils sont ainsi près des deux tiers à penser que leur métier existera toujours dans vingt ans, mais qu'il aura évolué. Un avis plus répandu chez les quinquagénaires que chez les moins de 35 ans.



SELON VOUS, À QUOI AVANT TOUT SERONT DUS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DANS LE TRAVAIL D'ICI VINGT ANS ?

La cause de ces évolutions ? Les progrès technologiques, affirment une majorité de Français, très loin devant le vieillissement de la population ou la mondialisation. Selon eux, cette transformation numérique aura des conséquences sur les emplois occupés. Ils imaginent ainsi que le travail sera moins pénible et davantage automatisé, ce qui nécessitera d'être plus qualifié pour exercer.

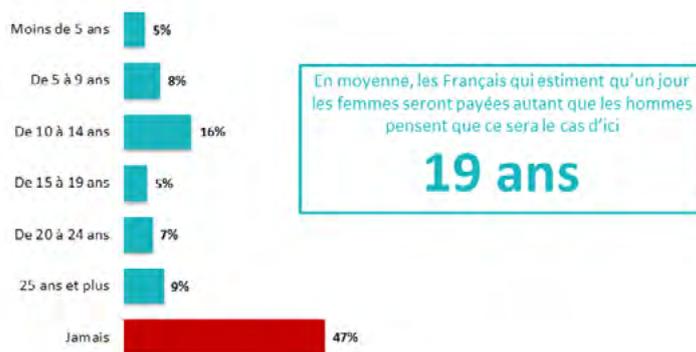


LA DURÉE LÉGALE DU TEMPS DE TRAVAIL EST PASSÉE DE 48 HEURES PAR SEMAINE EN 1919 À 40 HEURES EN 1936, PUIS À 35 HEURES EN 2000. D'APRÈS VOUS, D'ICI VINGT ANS, LA DURÉE LÉGALE DU TEMPS DE TRAVAIL VA-T-ELLE AUGMENTER, BAISSER OU SE MAINTENIR ?

La baisse du temps de travail va-t-elle se poursuivre ? Non, jugent les Français. Près de la moitié considère que la durée du travail va se maintenir au même niveau qu'aujourd'hui, et 30 % pensent même qu'elle va augmenter. Ces proportions varient peu avec le sexe, l'âge ou le statut.

DANS COMBIEN D'ANNÉES PENSEZ-VOUS QU'À TRAVAIL ÉGAL (POSTE IDENTIQUE, TEMPS DE TRAVAIL IDENTIQUE, ETC.) LES FEMMES SERONT AUTANT PAYÉES QUE LES HOMMES ?

Voilà un taux qui fait froid dans le dos. Près d'un Français sur deux anticipe qu'il n'y aura... jamais l'égalité salariale entre les sexes ! Cet immense pessimisme se retrouve d'abord chez les femmes. Celles-ci sont ainsi 57 % à considérer qu'elles ne seront jamais, à poste et profil identiques, payées autant que les hommes. Alors que ces derniers ne sont « que » 36 % à penser la même chose. Parmi ceux qui croient à l'avènement, un jour, de l'égalité salariale entre les sexes, l'optimisme n'est pas non plus débordant. Ils considèrent ainsi qu'il faudra encore... dix-neuf ans pour y parvenir soit en 2038! Une moyenne qui cache de fortes disparités : les hommes entrevoient l'égalité des rémunérations dans quinze ans, les femmes dans vingt-quatre ans.



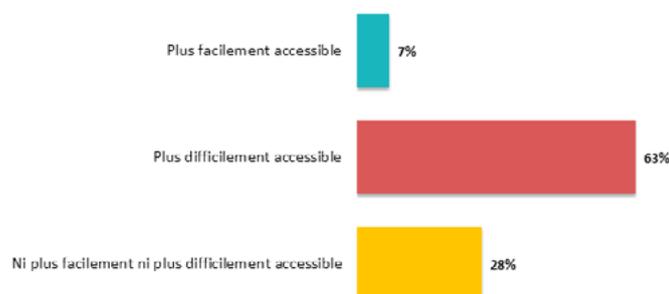
SELON VOUS, DANS VINGT ANS, À QUOI ACCORDERA-T-ON ENCORE PLUS D'IMPORTANCE QU'AUJOURD'HUI DANS LE CHOIX DE SON TRAVAIL ?

L'argent ne fait peut-être pas le bonheur, mais il y contribue. D'après les Français, le niveau de rémunération sera, demain encore plus qu'aujourd'hui, déterminant dans le choix d'un emploi. Ils sont ainsi 45 % à citer le salaire parmi les trois critères essentiels de sélection. Arrivent juste derrière les conditions de travail, citées par 44 % des personnes interrogées puis, beaucoup plus loin, la sécurité de l'emploi (24 %). À noter que les 18-24 ans accordent beaucoup d'importance à cette sécurité puisqu'ils sont 29 % à la mentionner.



SELON VOUS, LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOI SERA-T-ELLE PLUS FACILEMENT OU PLUS DIFFICILEMENT ACCESSIBLE DANS VINGT ANS ?

Cette sécurité de l'emploi, beaucoup la jugent comme de moins en moins atteignable. Près des deux tiers des Français considèrent ainsi qu'elle sera encore moins accessible dans les vingt prochaines années. Et seuls 7 % d'entre eux pensent qu'il sera au contraire plus facile à l'avenir d'avoir un emploi stable.



CE SONDAGE A ÉTÉ RÉALISÉ À PARTIR D'UN ÉCHANTILLON DE 1 017 PERSONNES, REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE ÂGÉE DE 18 ANS OU PLUS. CES PERSONNES ONT ÉTÉ INTERROGÉES ENTRE LE 15 ET LE 18 FÉVRIER 2019, VIA UN QUESTIONNAIRE AUTO-ADMINISTRÉ EN LIGNE.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU SONDAGE SUR LE SITE DU PRINTEMPS DE L'ÉCONOMIE.

Des Français pas si pessimistes sur l'avenir du travail

CHRISTINE ERHEL



© DR

Dans les enquêtes internationales, les Français se distinguent habituellement par des appréciations plus négatives que leurs voisins européens sur la qualité de leurs emplois et sur leurs perspectives professionnelles... Pourtant, au regard du discours ambiant sur le déclin du travail humain et la précarisation croissante de l'emploi, le sondage OpinionWay pour le Printemps de l'économie révèle une vision plus optimiste des effets des mutations technologiques en cours. Pour une grande majorité d'actifs (91 %), leur métier existera toujours dans vingt ans, même s'il aura évolué (pour 63 %). Et ce de manière plutôt positive

sur certaines dimensions, puisque certaines tâches seront automatisées et la pénibilité physique moindre. Les nouvelles technologies ne sont pas non plus perçues comme le premier facteur de chômage, imputé aux délocalisations, au coût du travail trop élevé ou à des problèmes d'adaptation des formations. Enfin, les avis sont partagés sur la diffusion des emplois de plate-forme, entre forte croissance, croissance faible et maintien ou diminution. Pas d'ubérisation générale de l'emploi en perspective !

Dans ce monde du travail transformé, les exigences en termes de qualification seront plus grandes, selon les répondants. Sans pour autant que l'autonomie dans le travail s'accroisse nettement. Ceci rejoint des travaux de recherche récents, qui soulignent à la fois l'importance des inégalités entre niveaux de qualifications face au progrès technique, et aussi des évolutions plus incertaines de l'autonomie, entre croissance du travail prescrit et rythmé par des machines ou des normes et marges de manœuvre accrues.

Le niveau de salaire ? Il constituera (toujours) le premier critère de sélection d'un emploi, affirment les Français. En revanche, la stabilité

dans l'emploi, au quatrième rang, sera plus difficile d'accès selon 63 % des répondants.

Le tableau est plus sombre en ce qui concerne les inégalités, et notamment les inégalités de salaires entre femmes et hommes, dont 47 % des personnes interrogées (57 % des femmes) pensent qu'elles ne disparaîtront jamais ! Toutefois, l'importance du genre comme facteur d'inégalité de salaire devrait diminuer dans vingt ans selon les répondants, contrairement aux écarts entre niveaux de qualifications ou entre les âges. Le sondage souligne également l'importance de l'entourage de proximité pour les travailleurs : ainsi, 54 % feraient confiance à leurs collègues pour faire face à un problème au travail et les défendre. À l'inverse, les syndicats, et plus encore l'État, inspirent moins confiance. Pour les acteurs du monde du travail et les politiques publiques, cette capacité d'accompagnement des mutations en cours constitue un défi à relever pour l'avenir du travail et de la société.

Christine Erhel est professeure au Cnam, directrice du Centre d'études de l'emploi et du travail.

Travail et mondialisation

La mondialisation modifie en profondeur la nature des emplois, dans les pays les plus riches comme dans les plus pauvres. Quels sont ses effets sur les inégalités et sur les conditions de travail ?

L'immigration crée-t-elle du chômage ?



“Il faut des garanties universelles pour les travailleurs”

Directeur général de l'Organisation internationale du travail, **Guy Ryder** l'affirme haut et fort : au niveau mondial, les conditions de travail se sont très nettement améliorées depuis cent ans. Mais les défis restent immenses.

Entretien.

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL FÊTE SES 100 ANS EN 2019. DANS LE MONDE, LES TRAVAILLEURS SONT-ILS AUJOURD'HUI MIEUX TRAITÉS QU'EN 1919 ?

Oui, de façon certaine. Dans tous les pays du monde, les travailleurs touchent aujourd'hui de meilleurs salaires et bénéficient de meilleures conditions de travail qu'il y a cent ans. Au lendemain de la première guerre mondiale, il n'existait pas non plus de systèmes de protection sociale. Ce n'était alors qu'une idée, un rêve. En cas de maladie, de chômage, de vieillesse, les gens n'avaient droit à rien. Alors que maintenant, énormément de travailleurs bénéficient d'une couverture, au moins partielle, pour couvrir ces risques.

ON A POURTANT L'IMPRESSION QUE BEAUCOUP DE TRAVAILLEURS SONT ENCORE EXPLOITÉS...

Les progrès s'avèrent spectaculaires mais énormément

reste à faire. La planète compte actuellement 190 millions de chômeurs, dont beaucoup de jeunes. En parallèle, il y a encore 152 millions d'enfants qui travaillent et 40 millions de victimes d'esclavage moderne. Enfin, chaque année, 2,8 millions de personnes décèdent à cause de leur travail, parfois par accident mais le plus souvent d'une maladie professionnelle. Face à de tels chiffres, sidérants, affreux, inacceptables, personne ne peut dire que tout va bien pour les travailleurs dans le monde !

LES INÉGALITÉS DE REVENUS SE RÉDUISENT-ELLES À TRAVERS LE MONDE ?

On assiste à un double phénomène à l'échelle de la planète. D'un côté, un rattrapage salarial entre les travailleurs des pays en voie de développement et ceux des pays industrialisés. Certes, le fossé est encore très profond, mais il se comble. De l'autre côté, on observe un accroissement des inégalités à l'intérieur des pays.

Dans la plupart d'entre eux, l'écart se creuse entre les riches et les pauvres. Entre 1980 et 2016, les 1 % les plus riches ont absorbé 27 % de la croissance du revenu mondial, quand les 50 % les plus pauvres n'ont bénéficié que de 12 %. Ce qui n'est pas acceptable.

BEAUCOUP DE FRANÇAIS GAGNENT MAL LEUR VIE, OU CONNAISSENT LE CHÔMAGE. DIFFICILE DE LEUR DIRE QUE LA MONDIALISATION PROFITE À D'AUTRES, PLUS PAUVRES...

Depuis quarante ans, en France comme dans tous les pays industrialisés, la productivité a tendance à augmenter plus vite que les salaires. Mécaniquement, la part de la richesse nationale qui rémunère le travail diminue, et celle qui rétribue le capital augmente. Ce phénomène nourrit un très fort sentiment d'injustice sociale au sein des populations. Et c'est normal. Votre salaire, vous ne le regardez pas seulement en valeur absolue. Vous le comparez aussi avec celui de votre voisin,



M. Crozet / ILO

de votre patron. Et si vous avez l'impression que la répartition des richesses n'est pas juste, cela crée un malaise, de la colère.

QUEL EST LE GRAND DÉFI QUI ATTEND L'OIT POUR LES CENT PROCHAINES ANNÉES ?

Notre ambition reste la même que celle des fondateurs : promouvoir le travail décent. C'est-à-dire un travail qui offre un revenu adéquat, préserve la santé, laisse du temps libre, couvre les risques liés à la maladie, au chômage et à

la vieillesse. Mais cette ambition, il faut l'adapter aux évolutions du marché du travail. Car on assiste à une très forte diversification des formes d'emploi. Le travail à vie, chez le même employeur, avec un contrat stable, ce n'est plus le modèle dominant. Aujourd'hui, on change de poste, on exerce comme indépendant, on travaille pour une plate-forme. Qu'on s'en plaigne ou s'en félicite, il faut bien en tenir compte. L'OIT doit contribuer à mettre en place des garanties universelles pour les travailleurs,

indépendantes de leur statut contractuel.

LES JEUNES ONT-ILS UN RÔLE À JOUER POUR PROMOUVOIR UN MONDE DU TRAVAIL MEILLEUR ?

Nous avons tous potentiellement une triple identité, comme citoyens, consommateurs, travailleurs. Les jeunes ont au moins les deux premières. Comme citoyens, ils peuvent s'intéresser à la marche du monde, s'engager. Beaucoup le font, d'ailleurs, notamment sur les questions de changement climatique. En tant que consommateurs, aussi, ils peuvent se préoccuper des conditions de production des biens qu'ils acquièrent. Avant d'acheter des vêtements ou un smartphone, regardez comment ils sont fabriqués. Et intéressez-vous au modèle économique du magasin qui vous le vend.

*Propos recueillis par
Stéphane Béchaux*

”

Depuis quarante ans, en France comme dans tous les pays industrialisés, la productivité a tendance à augmenter plus vite que les salaires.

Non, l'immigration ne crée pas du chômage

EL MOUHOUB MOUHOUD



© Henriette Stehlin

Les économistes utilisent plusieurs méthodes pour mesurer l'impact de l'immigration sur le marché du travail. Ils recourent notamment à ce qu'ils appellent des « expériences naturelles ». La méthode consiste à étudier ce qui s'est passé dans des zones affectées par une immigration massive puis à comparer les résultats avec d'autres zones.

Jennifer Hunt a, par exemple, étudié les effets sur le marché du travail de l'arrivée d'un million de rapatriés d'Algérie dans le sud de la France en 1962. D'autres se sont intéressés à l'impact de l'afflux de dizaines de milliers de Cubains en Floride. D'autres encore ont travaillé sur les effets de l'arrivée, dans les années

90, de réfugiés bosniens et kosovars en Suisse, Autriche et Suède, ou encore, plus récemment, de réfugiés syriens en Allemagne, Turquie, Jordanie et au Liban.

Conclusion de la plupart des économistes ? L'arrivée de migrants a des effets de très faible ampleur, et plutôt positifs, pour les travailleurs des pays d'accueil. Pourquoi ? Parce que le marché du travail n'est pas un « gâteau » aux contours fixes. Il peut croître sous l'effet de l'impact bénéfique de l'immigration sur le reste de l'économie.

Avec d'autres méthodologies, les économistes obtiennent des résultats similaires. Ils observent ainsi que l'immigration produit, globalement, un effet positif sur les salaires des travailleurs autochtones. En effet, les travailleurs immigrés et les autochtones n'ayant pas les mêmes caractéristiques en termes de qualifications, l'augmentation des premiers dans un bassin d'emploi permet aux seconds d'occuper des postes qui mobilisent davantage de connaissances. Et qui sont donc mieux rémunérés.

D'autres approches, keynésiennes, montrent également un impact positif de l'immigration sur la consommation et la croissance du pays d'accueil, ce qui stimule à son tour l'emploi.

Faut-il en conclure que l'afflux de migrants ne fait que des gagnants ? Non. Si les effets sont globalement positifs, ils peuvent néanmoins s'avérer problématiques pour certains travailleurs et pour certains secteurs.

Des études montrent ainsi que l'afflux d'immigrés peut faire baisser le salaire médian des natifs peu qualifiés qui travaillent dans des secteurs domestiques comme le bâtiment et les travaux publics. Par ailleurs, les immigrés peuvent avoir un impact négatif sur les rémunérations de ceux avec lesquels ils sont directement en concurrence. C'est-à-dire les travailleurs... souvent issus d'une vague antérieure d'immigration ! Si l'impact de l'immigration sur le marché du travail est difficile à établir, on peut au moins retenir des travaux qu'il est faible et globalement positif. Ceux qui en tirent le plus profit sont les natifs qualifiés, qui voient leurs perspectives d'emploi et de rémunération s'améliorer.

El Mouhoub Mouhoud est professeur d'économie à l'université Paris - Dauphine. Il a notamment écrit L'immigration en France, mythes et réalité (2017, Fayard).

Travail et numérique

Le numérique a des effets ambivalents sur l'emploi. Il permet de se passer du travail pour réaliser certaines tâches, tout en créant de nouvelles tâches. Quels sont ses effets sur l'emploi, la qualification et les inégalités ? Comment adapter le fonctionnement du marché du travail et l'offre de formations pour que la transformation numérique soit une opportunité pour le plus grand nombre ?



“Dans un monde techno, on n’a pas besoin de pros du smartphone”

L'économiste **Philippe Aghion** porte un regard positif sur la révolution numérique, tout en soulignant le rôle majeur du système éducatif, de la formation et de la sécurisation des parcours. Aux jeunes, il conseille de lever les yeux des écrans. Entretien.

LE PROGRÈS TECHNIQUE DÉTRUIT-IL TOUJOURS DES EMPLOIS ?

On met beaucoup de choses derrière l'expression « progrès technique ». Si on parle plutôt des innovations, on peut dire que certaines automatisent des tâches auparavant faites par l'homme. Mais que d'autres créent de nouveaux services, de nouvelles lignes de produits, de nouveaux usages. Les premières détruisent l'emploi, les secondes en créent.

MAIS LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DÉTRUIT MASSIVEMENT DES EMPLOIS, NON ?

La révolution numérique n'est pas la première révolution technologique que connaît l'humanité ! Lorsque sont apparues la machine à vapeur puis l'électricité, on croyait déjà que cela conduirait à un chômage de masse. Or, ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. Car ces technologies

ont permis d'augmenter considérablement la production et de créer de nouveaux produits et de nouvelles activités, ce qui a généré de nouveaux besoins de main-d'œuvre. Il en va de même avec la révolution numérique : il ne faut pas raisonner à périmètre et métiers constants.

MAIS LES EMPLOIS DE SERVICES AUSSI SONT MASSIVEMENT TOUCHÉS !

Il est indéniable que la révolution numérique ne touche pas que les produits manufacturés. Mais l'intelligence artificielle servira le plus souvent de complément et non pas de substitut à l'activité humaine. En outre, le digital crée de nouvelles opportunités d'emploi car il permet aux individus de développer une réputation : que ce soit dans le service à la personne, le transport individuel (avec Blablacar) ou l'hôtellerie (avec Airbnb).

PEUT-ON IMAGINER QUE LES ROBOTS TRAVAILLENT À NOTRE PLACE ?

Je n'y crois pas. Les robots sont très forts pour effectuer des tâches répétitives ou opérer à l'intérieur d'un paradigme prédéterminé. Mais pas pour innover ou imaginer des ruptures. De plus, l'innovation et la production sont des processus sociaux : il y faut de l'intuition, de l'intelligence comportementale, un sens des relations humaines et de la négociation. Dans beaucoup de métiers, les nouvelles technologies transforment les façons de travailler mais ne rendent pas l'homme redondant. Dans mes vieux jours, je n'ai pas envie qu'un humanoïde s'occupe de moi !

LES POUVOIRS PUBLICS ONT-ILS ENCORE UN POUVOIR DE RÉGULATION ?

Absolument, ils ont même un rôle majeur à jouer. Aux États-Unis, la révolution des technologies



© Patrick Imbert

de l'information et de la communication et la digitalisation ont permis à Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft et Walmart d'envahir la plupart des secteurs d'activité. En leur offrant un avantage en matière de réseaux, d'accès aux données et de capital social. Après avoir généré un regain de croissance entre 1995 et 2005, ces entreprises « superstars » ont contribué au déclin de la croissance américaine en décourageant l'innovation et l'investissement par d'autres. Une politique de concurrence adaptée permettrait d'endiguer ce déclin.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR ACCOMPAGNER LES TRAVAILLEURS ?

Les pouvoirs publics doivent veiller à la qualité du système éducatif et de formation professionnelle et mettre en place des dispositifs de flexicurité efficaces. Les gens ne peuvent se former, rebondir, changer d'emploi ou d'activité que

si on leur offre un environnement sécurisé. Avec notamment des revenus de transition. Sinon, ils adoptent des attitudes défensives et on crée de la précarité et de la frustration. La technologie peut générer le pire ou le meilleur, selon les institutions et les politiques qu'on met en face.

PEUT-ON TIRER SON ÉPINGLE DU JEU SI ON N'EST PAS QUALIFIÉ ?

Sans qualification, on est quasiment condamné à rester dans l'emploi précaire. C'est bien pour cela que je milite pour la gratuité de l'enseignement, depuis la crèche jusqu'au doctorat. Les frais de scolarité, il ne faut pas les augmenter mais les éliminer ! En outre, il faut plus que jamais maintenir un noyau dur de savoirs généraux. Dans un monde en mutation permanente, le plus important, ce n'est pas d'acquérir des savoirs techniques hyper spécialisés, mais d'apprendre à apprendre. Si vous savez

comment agir pour trouver la solution à un problème nouveau, inconnu, alors vous êtes armé pour vous confronter au monde d'aujourd'hui !

QUELS CONSEILS DONNER AUX JEUNES QUI SONT EN ÉTUDES ?

De lever les yeux de leurs écrans. Le portable, les jeux vidéo, c'est très bien, mais à dose modérée. Lisez, réfléchissez, imaginez, observez le monde, conversez, développez vos talents artistiques et sportifs. Et assurez-vous d'acquérir les savoirs fondamentaux : maîtrise de la langue, appréhension des raisonnements mathématiques et logiques. Dans un monde technologique, on a moins besoin de pros du smartphone ou du clavier que d'individus capables de prendre du recul, de raisonner, d'aller vers les autres.

*Propos recueillis par
Stéphane Béchaux*

La polarisation des emplois en questions

Des emplois très qualifiés d'un côté, précaires et mal payés de l'autre...

Directeur du Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques de Sciences Po, **Bruno Palier** explique comment le progrès technologique transforme le marché du travail.



© Serge Canasse

LA POLARISATION DES EMPLOIS, ÇA VEUT DIRE QUOI ?

On a longtemps pensé que le progrès technologique impactait surtout les emplois les moins qualifiés. Cependant, un économiste américain, David Autor, et son équipe ont montré en 2003 que, depuis le début des années 1990, ce sont plutôt les emplois intermédiaires qui disparaissent du fait des changements technologiques. Les ordinateurs, les robots sont

capables d'effectuer des tâches programmables. Dès lors, ils remplacent les tâches routinières que l'on trouve plus souvent dans les emplois intermédiaires. On parle de polarisation des emplois dans la mesure où les emplois qui disparaissent sont ceux du milieu, tandis que sont créés des emplois fortement rémunérés d'un côté (high-tech, recherche, innovation...) et très faiblement de l'autre (livraisons, transports, hôtellerie, services à la personne...).

Ces travaux ont été de nombreuses fois confirmés, comme récemment par le sociologue Camille Peugny. Celui-ci montre que dans les 15 pays européens qu'il a comparés, ce sont bien les emplois intermédiaires qui sont détruits. Il constate en revanche que ces destructions peuvent être plus ou moins fortes (certains pays parvenant à préserver les emplois intermédiaires dans les administrations comme en Allemagne tandis que d'autres subissent une polarisation très marquée, en France notamment),

et qu'il y a des différences dans les emplois créés.

QUELS PROBLÈMES CELA POSE ?

Comme l'a montré Grégory Verdugo, la polarisation des emplois explique en grande partie la très forte augmentation des inégalités salariales dans les pays développés au cours des dernières décennies. Des mutations profondes vont affecter les emplois avec la digitalisation progressive de l'économie. L'enjeu principal est de savoir comment mieux répartir les tâches entre les hommes et les machines, si l'on veut que celles-ci aident les humains à accroître leur productivité en les débarrassant des tâches les plus répétitives et pénibles, tout en préservant pour eux les tâches les plus intéressantes.

Faute de maîtriser cette évolution des technologies, les tendances actuelles semblent peser fortement sur les classes moyennes, et notamment sur celles qui occupent des tâches routinières et qui voient peu à peu leur horizon

professionnel se boucher.
Nous avons montré avec des collègues de Sciences Po dans un article récent que dans les onze pays européens qui ont vu se développer fortement un parti protectionniste de droite radicale, les personnes les plus susceptibles de voter pour ces partis sont les plus menacées par l'automatisation de leurs emplois, avec des revenus à peine suffisants pour tenir jusqu'à la fin du mois. Il s'agit bien là des « petites classes moyennes ». Ce qui rappelle, en France, le mouvement des Gilets jaunes.

ÊTRE DIPLÔMÉ, EST-CE LA MEILLEURE PROTECTION INDIVIDUELLE ?

Les données sur le chômage comme sur l'évolution des emplois laissent penser que les qualifications sont un atout essentiel pour trouver un emploi sur le marché du travail. Ainsi, le Cereq montre que si l'on compare le destin sur le marché du travail d'une même génération,

trois ans après leur entrée dans la vie active, le taux de chômage des personnes sans diplôme est de 50 % tandis que celui des jeunes diplômés du supérieur est d'à peine 10 %. Faire des études, c'est comme prendre une assurance emploi.

Mais, en France, ce n'est hélas pas prendre une assurance d'avoir un emploi de qualité et bien rémunéré. Car on n'y crée pas suffisamment d'emplois très qualifiés pour à la fois compenser les pertes d'emplois intermédiaires et pour proposer un emploi adéquat à tous ceux qui se sont lancés dans des études longues. Dès lors, on court le risque d'un déclassement généralisé, qui voit les diplômés occuper un emploi moins qualifié et rémunéré qu'espéré, et les personnes les moins qualifiées se retrouver dans la précarité.

Si les études sont une bonne protection individuelle, il convient aussi de développer

des politiques susceptibles de favoriser la création d'emplois de qualité : investissement accru dans des secteurs de pointe, dans la recherche et développement, politique générale de montée en qualité des produits et des services. Il faut aussi reconsidérer les disqualifications associées aux emplois mal rémunérés qui se développent en bas de l'échelle salariale, qui sont parfois dits « non qualifiés » alors qu'ils présupposent de nombreuses qualités, humaines notamment. Il s'agit, pour beaucoup, d'emplois engageant des interactions interpersonnelles – comme les soins apportés aux enfants, aux personnes âgées, la santé ou l'éducation – qui devraient être mieux valorisés, rémunérés et protégés.

Vous pouvez retrouver cet article enrichi, avec graphiques et références des études citées, sur le site web du Printemps de l'économie.

DES FORMATIONS D'EXCELLENCE UN ÉTABLISSEMENT D'ASCENSION SOCIALE



LYCÉE TURGOT
69 RUE DE TURBIGO
75003 PARIS

**CPGE ECT -
Économique
Commerciale option
Technologique**

**CPGE ENS D1
CPGE Droit,
Économie,
Management – ENS
Rennes**

**CPGE ENS D2
CPGE Économie et
Gestion –
ENS Paris-Saclay**



NUMÉRISATION / AUTOMATISATION DE LA PRODUCTION

Productivité
Ex: Production par
heure de travail

45%

des salariés perçoivent les
outils numériques comme un
progrès : plus de réactivité,
d'autonomie, et d'organisation
Source : Eleas

75% des salariés utilisent les outils
numériques plus de 3h dans leur
journée de travail en 2017

Source : Eleas

EFFETS DIRECTS



EFFETS INDIRECTS

Prix
des produits de
secteurs utilisateurs
(banque, musique,
distribution, textile etc.)

Gains de pouvoir d'achat

Apparitions de nouveaux besoins

L'EMPLOI À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

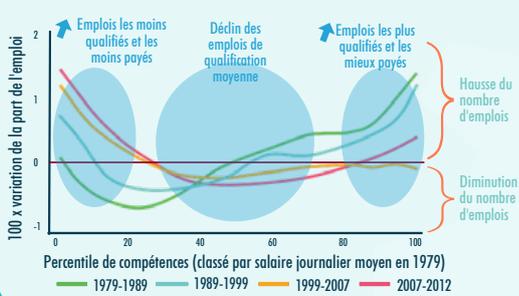
Création d'emplois comportant des tâches non numérisables

Polarisation des emplois

**Créations /
Destructions
d'emplois**

LA POLARISATION DES EMPLOIS AUX ÉTATS-UNIS

Variation de l'emploi selon le niveau de compétence



Créations d'emplois > Destructions d'emplois

Mais hausse des inégalités... sauf si adaptation des institutions (formation, redistribution...)

Moins de **10%**
des emplois sont réellement
menacés par le numérique

Mais, **près de la MOITIÉ** des
emplois seront transformés !

Source : Enquête réalisée par OpinionWay pour ELEAS, cabinet spécialiste du management de la qualité de vie au travail et de la prévention des risques psychosociaux (Novembre 2018)

Rapport du conseil d'orientation pour l'emploi (chiffres pour 2016)

LE PROGRAMME

DU PRINTEMPS DE L'ÉCONOMIE

7^E ÉDITION

TRAVAIL : UN PEU, BEAUCOUP, À LA FOLIE, PAS DU TOUT ?

21 FÉVRIER 2019 : 7 SESSIONS SUR LES GRANDS ENJEUX DU MOMENT

18-21 MARS 2019 : 40 SESSIONS / + 160 INTERVENANTS

“
*La méconnaissance en
économie est une menace
pour la démocratie*”

Michel Rocard
Ancien Premier ministre



7^{ème} édition

LE
PRINTEMPS
DE L'
ÉCONOMIE
18>21 MARS 2019

Jeudi 21 février

OUVERTURE DU PRÉ-PRINTEMPS

#1 OÙ VA LE TRAVAIL ?

8H30-10H15

Isabelle Huault - Pierre-Pascal Boulanger

Philippe Aghion - Patrick Artus - Laurent Berger -

Mathilde Guergoat-Larivière

Animée par : Emmanuel Lechypre - BFM TV

#2 AUTOUR DE PHILIPPE AGHION : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

10H30-11H30

Philippe Aghion

#3 FAUT-IL CRAINDRE LE RETOUR D'UNE CRISE FINANCIÈRE ?

11H45-13H

Patrick Artus - André Cartapanis - Jézabel Couppey-

Soubeyran - Olivier Garnier - Dominique Plihon

Animée par : Romaric Godin - Médiapart

#4 GUERRE COMMERCIALE : UNE DESESCALADE EST-ELLE POSSIBLE ?

14H-15H

Philippe Martin - Sébastien Jean - Édouard Bourcieu

Animée par : Dominique Seux - Les Échos

#5 FAUT-IL ENCORE ÉLARGIR LE CHAMP DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ? VIEILLESSEMENT ET RISQUE DE DÉPENDANCE

15H15-16H15

Agnès Gramain - Florence Jusot - Jérôme Wittwer -

André Masson

Animée par : Stéphane Marchand - Pour l'Éco

#6 AUTOUR D'AGNÈS BÉNASSY-QUÉRÉ : QUEL AVENIR POUR L'UE ET LA ZONE EURO ?

16H30-17H15

Agnès Bénassy-Quéré

#7 BREXIT, TRUMP, CLIMAT : CE QUE CES MENACES NOUS DISENT DE L'EUROPE

17H30-18H30

Michel Aglietta - Agnès Bénassy-Quéré - Jon Henley -

Gaspard Koenig

Animée par : Sophie Gherardi - Le 1

Vincent Jarousseau expose ses portraits de travailleurs

Vendredi 21 mars à la mairie du 3^e



Lundi 18 mars

OUVERTURE DU PRINTEMPS DE L'ÉCONOMIE 2019

#8 LES FRANÇAIS ET LE TRAVAIL EN 2030

8H-8H50

Frédéric Micheau - Selma Mahfouz - Rémi Jeannin

Animée par : Bénédicte Tassart - RTL

#8 L'OIT A 100 ANS

8H50-9H15

Cyril Cosme - Guy Ryder

Animée par : Dominique Rousset - France Culture

#9 FORMES HISTORIQUES DE LA MISE AU TRAVAIL

9H15-10H15

Martin Bruegel - Alessandro Stanziani - Julien Zurbach

Animée par : Pierre-Henri de Menthon - Challenges

#10 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : QUELLE PLACE POUR LE TRAVAIL ?

10H30-11H45

Olivier Passet - Julien Pillot - Frédéric Lefebvre-Naré

Animée par : Mounia Van de Castele - Xerfi

#11 COMPRENDRE LE COMPORTEMENT DES RECRUTEURS POUR MIEUX LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

12H-13H

Luc Behaghel - Thomas Breda

Animée par : Emmanuelle Souffi

#12 INNOVATION ET QUALITÉ DE L'EMPLOI

14H-15H15

Philippe Askenazy - Jérôme Gautié - Christine Erhel -

Sandrine Cazes - Mathilde Guergoat-Larivière

Animée par : Philippe Mabilbe - La Tribune

#13 QUELS DÉFIS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

15H30-16H45

François-Xavier Albouy - Nathalie Chusseau - Ronan

Mahieu - Allain Villemeur

Animée par : Isabelle Laudier - Institut pour la recherche de la Caisse des Dépôts

#14 AUTOUR DE BERNARD GAZIER : L'IMPOSSIBLE FLEXICURITÉ

17H-17H40

Bernard Gazier

Animée par : Jean Marc Vittori - Les Échos

#15 QUELLE ORDONNANCE POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ?

17H50-19H

Gilbert Cette - Christine Ehrel - Pascal Lokiec -

Antoine Lyon-Caen

Animée par : Eric Heyer - OFCE

#15 BIS JOUTE ÉTUDIANTE : TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER PLUS ?

19H15-20H30

Le Club de débats économiques

Mardi 19 mars

#16 AUTOUR DE SERGE PAUGAM

8H15-8H55

Serge Paugam

Animée par : Rozenn Le Saint - Santé et Travail

#17 PEUT-IL Y AVOIR UN CAPITALISME EUROPÉEN ?

9H-10H15

Patrick Artus - Élie Cohen - Benjamin Coriat -

Anne-Marie Idrac - Jean Peyrelevade

Animée par : Thierry Fabre - Challenges

#18 DIGITALISATION DE L'ÉCONOMIE ET POLARISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

10H30-11H30

Bruno Palier - Camille Peugny - Grégory Verdugo

Animée par : Christophe Alix - Libération

#19 ANTICIPER LES MÉTIERS DE DEMAIN ET LES BESOINS DE COMPÉTENCES

11H45-13H

Cécile Jolly - Cyril Nouveau - Pierre Blanc -

Emmanuelle Pèrès

Animée par : Marie Visot - Le Figaro

#20 COMMENT SE FIXENT LES SALAIRES ?

14H-15H15

Bruno Coquet - Jérôme Gautié - Erwan Gautier -

Héloïse Petit

Animée par : Philippe Lefebvre - France Inter

#21 LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

15H30-16H30

Bertrand Ballarin - Pierre-Yves Gomez - Pascale Levet

Animée par : Stéphane Béchaux - Le Mag' du Printemps de l'économie

#22 LES PLATES-FORMES NUMÉRIQUES : UNE RÉVOLUTION POUR L'EMPLOI ?

16H45-17H45

Damien Babet - Bernard Gazier - Olivia Montel

Animée par : Emmanuelle Ducros - L'Opinion

#23 MIGRATION ET TRAVAIL VUS PAR LES SCIENCES SOCIALES

18H-19H15

Nancy L. Green - Christelle Avril - Stefan Le Courant

Animée par : Pierre-Cyril Hautcoeur - PSE/EHESS

Mercredi 20 mars

OUVERTURE DE LA JOURNÉE AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

8H30-9H15

Bruno Lemaire (sous réserve) - Virginie Madelin -
Pierre-Pascal Boulanger

#24 AUTOUR DE LAURENT BERGER : QUEL PARTAGE DU POUVOIR EN ENTREPRISE ?

8H30-9H15

Laurent Berger

Animée par : Marc Landré - *Le Figaro*

#25 COMMENT INTERPRÉTER ET UTILISER LES CHIFFRES DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI ?

9H15-10H15

Timothée Gidoïn - Vincent Grimault - Vladimir
Passeron - Marion Selz

#26 QUEL AVENIR POUR L'EMPLOI À L'HEURE DES PLATES-FORMES ?

10H30-11H40

Philippe Gattet - Olivier Guy - Olivier Passet

Animée par : Adrien de Tricornot - *Xerfi*

#27 LA LUTTE CONTRE LE CHAN- GEMENT CLIMATIQUE : QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'EMPLOI ?

11H50-13H

Gaël Callonnet - Catherine Saget - Catherine
Gaveriaux

Animée par : Dominique Pialot - *La Tribune*

#28 LA FISCALITÉ PÈSE-T-ELLE TROP SUR LE TRAVAIL ?

14H-15H15

Sarah Perret - François Ecalte - Harry Partouche

Animée par : Isabelle Moreau - *AEF*

#29 RETRAITES : COMMENT LES FINANCER ?

15H30-16H45

Pierre-Louis Bras - Laure de La Bretèche - Monika Queisser -
Jean-Claude Barboul

Animée par : Mireille Weinberg - *L'Opinion*

#30 AUTOUR DE CHRISTIAN DU TERTRE : MUTATIONS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL

17H-17H45

Christian du Tertre

#31 A-T-ON VRAIMENT TOUT ESSAYÉ POUR LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE ?

17H45-19H

Gilbert Cette - Sabina Issehnane

Animée par : Jean-Paul Coulange - *Liaisons Sociales
Magazine*

Jeudi 21 mars

#32 AUTOUR DE MARTINE AUBRY (SOUS RÉSERVE)

8H30-9H À LA MAIRIE

#33 LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL : UN DÉBAT D'UN AUTRE TEMPS ?

9H-10H15 À LA MAIRIE

Thomas Coutrot - Anne Eydoux - Michel Husson -

Aurore Lalucq

Animée par : Sandrine Foulon - *Alternatives Économiques*

#34 TOUTES CHOSES INÉGALES PAR AILLEURS

10H30-11H30 À LA MAIRIE

Thomas Bréda - Anne Boring - Hélène Périer -

Brigitte Grésy

Animée par : Leïla de Comarmond - *Les Échos*

#35 IMMIGRATION ET EMPLOI

11H45-13H À LA MAIRIE

Ekrame Boubtane - Anthony Edo - El Mouhoub

Mouhoud - Hillel Rappoport

Animée par : Yann Mens - *Alternatives Économiques*

#36 DE L'EFFICACITÉ DES POLITIQUES D'EMPLOI ?

14H-15H15 À LA MAIRIE

Bruno Palier - Andreana Khristova - Clément

Carbonnier - Morgane Laouénan

#37 LES EMPLOIS VERTS SONT-ILS DES EMPLOIS VERTUEUX ?

15H30-16H30 À LA MAIRIE

Philippe d'Iribarne - Clarisse Fischer - Julie Alunno

Animée par : Célia Quilleret - *France Inter*

#38 MONDIALISATION ET EMPLOI

16H45-18H À LA MAIRIE

Flora Bellone - Philippe Frocraïn - Clément

Malgouyres - Claude Serfati

Animée par : Christian Chavagneux - *Alternatives*

Économiques

#39 AUTOUR DE DOMINIQUE MÉDA : TROIS SCÉNARIOS POUR L'AVENIR DU TRAVAIL

18H15-19H À LA MAIRIE

Dominique Méda

Animée par : Thibault Lieurade - *The Conversation*

#40 AUTOUR DE VINCENT JAROUSSEAU : PORTRAITS DE TRAVAILLEURS

19H15-20H À LA MAIRIE

Exposition

#41 CHOISIR SON TEMPS DE TRAVAIL ?

17H30-18H15 À SCIENCE PO

#42 PEUT-ON VIVRE DE SON TRAVAIL ?

19H15-20H15 À SCIENCE PO

Où se déroulent

les sessions ?

JEUDI 21 FÉVRIER

UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

AMPHITHÉÂTRE EDGAR FAURE

1, place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75016

M2 Porte Dauphine / Maréchal de

Lattre de Tassigny

LUNDI 18 MARS

CONSERVATOIRE NATIONAL DES

ARTS ET MÉTIERS

AMPHITHÉÂTRE PAUL PAINLEVE

292, rue Saint-Martin, 75003 Paris

M3 Arts-et-Métiers

MARDI 19 MARS

BOURSE DU TRAVAIL, ANNEXE VARLIN

SALLE GERMAINE ET EUGÈNE HENAFF

85, rue Charlot, 75003 Paris

M3 - M5 - M8 - M9 - M11 République

MERCREDI 20 MARS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES

CENTRE DE CONFÉRENCE PIERRE

MENDÈS FRANCE

139, rue de Bercy, 75012 Paris

M6 - M14 Bercy / M1 Gare de Lyon

NB : accès soumis à la présentation d'une pièce d'identité.

JEUDI 21 MARS

MAIRIE DU 3^E ARRONDISSEMENT

SALLE ODILE PICPAUL

2, Rue Eugène Spuller, 75003 Paris

M3 - M5 - M8 - M9 - M11 - République

/ M8 Filles du Calvaire / M3 Temple

SCIENCES PO

AMPHITHÉÂTRE EMILE BOUTMY

27 rue Saint-Guillaume, Paris 75007, M12 Rue du Bac

PROGRAMME SOUS-RÉSERVE

REMERCIEMENTS

NOS GRANDS MÉCÈNES



NOS MÉCÈNES



NOS MÉCÈNES, HÔTES DE NOS ÉVÉNEMENTS



NOS PARTENAIRES FINANCIERS



AVEC LE LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SCIENCES PO

NOS PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



AVEC LE LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE SCIENCES PO

NOS PARTENAIRES MÉDIAS, OPINION ET ASSOCIATIFS



Remerciements au conseil étudiant : Ayach Abdourohime, Pauline Bousset, Théophane Briche Blida, Clara Brunel, Anna-Maria Buckdahn, Simon Cardoen, Eliès Chaaraoui, Claire Chameroy, Julien Ciprelli, Julie Corberand, Chloé Coudray, Salama Coulibaly, Mila Darasse, François Davoine, Marine de Montaignac, William El Sayed, Nataniel Elkaim, Emma Flory, Florent Gabourg, Héloïse Garry, Nicolas Ghio, Maria José Gonzalez, Rémy Haddad, Pierre Jacquelin, Gabriel Karoubi, Raphaël Karoubi, Maité Lamotte, Nathanaël Lavry, Emeline Le Hir, Vincent Leday, Lucas Maitrot, Thais Massei, Anastasia Melachrinou, Laurène Mercier, Marine Métro, Albane Miressou-Got, Sihem Mounssi, Lucas Noël, Florentine Oliveira,

Rose Portier, Simon Rebeyrolles, Nicolas Ricard, Nicolas Rodríguez, Jérémie Smadja, Lancelot Tullio, Valentin Vincent.

Travail et environnement

Les enjeux environnementaux (dérèglement climatique, pollution, déchets...) obligent les économies à effectuer une profonde transition écologique, dans les manières de produire, consommer, distribuer. Quelles sont les conséquences sur le travail ? Comment cette transition peut-elle être un levier de créations d'emplois ?



“Le réchauffement climatique va accentuer l’injustice sociale”

Directrice générale d’Oxfam France et ex-ministre du Logement et de l’Égalité des territoires, **Cécile Duflot** dresse un panorama sombre des changements induits par le réchauffement climatique, dont les pauvres seront les premières victimes. Elle en appelle à une prise de conscience urgente. Entretien.

LES FRANÇAIS VONT-ILS ÊTRE IMPACTÉS DANS LEURS CONDITIONS DE VIE PAR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

À l’heure actuelle, les principales victimes sont les populations qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre. Très concrètement, on estime que la moitié la plus pauvre de la planète – soit 3,5 milliards d’individus – est directement menacée par l’intensification et la multiplication des événements climatiques extrêmes, du fait notamment des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles, et donc sur les moyens de subsistance, et aussi par les déplacements que cela engendre. En France, les changements climatiques sont également perceptibles. Sur le littoral atlantique et dans les territoires d’outre-mer par exemple, les côtes s’érodent, les tempêtes se font plus violentes. Sans compter les impacts évidents des changements

climatiques sur la pérennité de certaines espèces animales et végétales, la santé, l’agriculture.

LES INÉGALITÉS DE REVENUS VONT-ELLES SE CREUSER AVEC CES ÉVOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES ?

Aujourd’hui, une personne faisant partie du 1 % le plus riche au monde génère 175 fois plus de CO₂ qu’une personne se situant dans les 10 % les plus pauvres. Par conséquent, si nous ne faisons rien pour inverser la tendance, il faut s’attendre à ce

que les changements climatiques accentuent l’injustice sociale. Les politiques publiques ont le devoir de prendre pleinement en compte les impératifs climatiques, de protection de la biodiversité et de lutte contre les inégalités. Pour que la révolution climatique serve la justice sociale. Sinon, nous nous achèverons vers un monde réchauffé de 3 à 6 °C d’ici la fin du siècle, où les plus fragiles seront tenus à l’écart de la transition écologique et contraints d’en payer le prix fort.

”

Si nous ne parvenons pas à contrôler le plus possible l’augmentation des températures, tous les pans de la vie économique seront touchés.



@ Maxime Riché / Oxfam

Y A-T-IL DES MÉTIERS QUI VONT DISPARAÎTRE DU FAIT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Face à ces changements, il est difficile de prévoir le monde de demain. Mais si nous ne parvenons pas à contrôler le plus possible l'augmentation des températures, tous les pans de la vie économique seront touchés. Les nouveaux emplois souhaitables sont ceux qui nous permettront de décarboner l'économie française pour enclencher la transition énergétique, notamment dans le développement des énergies renouvelables, la mobilité propre et l'efficacité énergétique.

DEMAIN, Y AURA-T-IL, DANS LE MONDE, DES RÉFUGIÉS CLIMATIQUES ?

La récente étude d'un groupe de chercheurs de l'Institute for Public Policy Research (IPPR) au Royaume-Uni démontre qu'on a jusqu'ici étudié les événements provoqués par les changements

climatiques de manière isolée. Soit d'un point de vue météorologique, soit d'un point de vue des écosystèmes, soit encore via les dommages causés par l'intensification des phénomènes climatiques. Or, l'étude démontre que ces événements interagissent les uns avec les autres et ont des conséquences multiples sur la société et l'économie.

Les déplacements de populations en sont une conséquence induite. D'après l'IPPR, la multiplication des sécheresses et canicules pourrait créer, au Moyen-Orient et en Afrique centrale et septentrionale, dix fois plus de réfugiés dans cette région que les 12 millions de personnes qui ont par exemple quitté leur pays pendant le printemps arabe ! Ces chiffres confirment que les populations vivant dans des pays à revenu faible et intermédiaire sont cinq fois plus susceptibles de se déplacer à cause de catastrophes climatiques extrêmes et soudaines

que celles de pays à revenu élevé. En 2016, 23,5 millions de personnes l'ont déjà fait. Un chiffre certainement sous-estimé car il ne tient pas compte des catastrophes « lentes » comme les sécheresses ou la montée du niveau des mers. La question du statut de réfugié climatique est donc posée.

QU'EST-CE QUE LES JEUNES FRANÇAIS PEUVENT FAIRE AUJOURD'HUI POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ?

Depuis plusieurs mois, la jeunesse prouve, en France, en Europe et dans le monde, que la préoccupation climatique doit être au cœur des décisions politiques. Pour cela, elle a multiplié les marches, les initiatives dans les établissements scolaires et les interpellations publiques. Par ailleurs, les appels à la grève étudiante prennent corps un peu partout : en Belgique, en Suède, en Angleterre. Désormais en France, chaque vendredi, lycéens et étudiants se mobilisent eux aussi pour faire entendre leur voix et exprimer leur inquiétude face à cette urgence climatique.

Aux côtés de 300 chercheurs, ils se sont ralliés à la grève mondiale pour le climat, le 15 mars, pour montrer que tout a été tenté par la société civile, que les solutions sont entre les mains des gouvernements et qu'il est désormais indispensable d'agir pour sauver l'avenir de la jeunesse.

La transition bas carbone, un levier de création d'emplois

ARNAUD LEROY



©Jean Chiscano

La transition bas carbone crée des emplois. Les évaluations macro-économiques réalisées par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) à l'échelle nationale montrent un gain d'environ 300 000 emplois à l'horizon 2030. Cette analyse prend en compte tous les effets d'entraînement entre secteurs d'activité, y compris les secteurs non « verts ».

Plusieurs d'entre eux vont ainsi profiter des dynamiques de la transition énergétique (la rénovation des bâtiments, les énergies renouvelables, les services...), mais d'autres secteurs très dépendants des énergies fossiles vont perdre des emplois ou devront se transformer, comme l'automobile ou l'agriculture intensive. La mutation vers une économie bas

carbone renforce ainsi le processus général de création-destruction d'activités et *in fine* contribue à la transformation des métiers. Selon l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte, 3,8 millions de personnes étaient déjà directement concernées en 2014. Ainsi, les métiers traditionnels intègrent les enjeux environnementaux et une grande diversité de métiers dits « verts » ont le vent en poupe : ils représentent 15 % des demandes de recrutement. Des compétences pointues sont recherchées, à tous les niveaux de qualification : agents de déchèterie, chaudronnier, électricien, monteur ossature bois, économiste de flux, soudeur, chef de projet solaire, ingénieur méthaniseur, responsable qualité...

L'investissement dans les compétences est un enjeu majeur pour la réussite de la transition bas carbone. L'Ademe y contribue par la mise en place, avec les branches professionnelles et les collectivités locales, de programmes de formation en faveur de l'efficacité énergétique dans le bâtiment et dans l'industrie. Nous allons également lancer, sur les deux prochaines années, des « job dating » de la

transition écologique en région, pour non seulement mettre en relation offreurs et demandeurs d'emploi, mais aussi identifier les besoins de formations et de compétences qui émergent et les profils recherchés.

Enfin, une transition bas carbone économiquement et socialement acceptable nécessite aussi d'accompagner la reconversion des salariés impactés par la diminution, voire l'arrêt de certaines activités. L'enjeu est alors de lier l'accompagnement RH, compétence des acteurs de l'emploi, avec le développement économique local, l'Ademe soutenant les investissements dans les filières vertes.

Une des clés de réussite de la transition bas carbone tient ainsi dans la synergie entre les politiques nationales et territoriales, et dans le dialogue fructueux entre les acteurs de l'environnement, du développement économique, de l'emploi et de la formation.

Arnaud Leroy est président du conseil d'administration de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

DES EMPLOIS VERTS ...

Métiers qui visent à prévenir ou à corriger les atteintes à l'environnement

146 000 personnes en 2014,

0,5% de l'emploi en France



80%

des métiers verts concernent l'eau, le traitement des déchets, et l'énergie

Exemple : Technicien qualité de l'eau, agent de déchetterie, chef de projet solaire, etc.



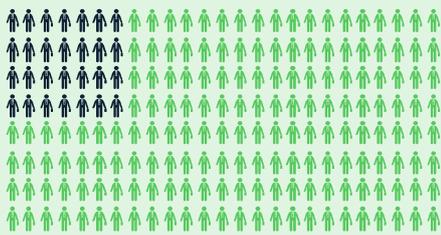
LES PROFILS RECHERCHÉS

Des personnes avec des compétences techniques et relationnelles, à tous les niveaux de qualification (du CAP/BEP à Bac + 5/8)

TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

3,8 millions de personnes en 2014, ...

14% de l'emploi en France



ET VERDISSANTS !

Métiers non liés à l'environnement mais qui évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux



QUELS SECTEURS CONCERNÉS ?

Exemples : Chef de projet en logistique, conseiller en agriculture biologique, diagnostiqueur en performance énergétique, isolation thermique, ingénieur en chimie verte, etc.



Source des données : ONEMEV, DARES

FAIRE CONFIANCE À NOS CONSEILLERS POUR FAIRE LES BONS TRAVAUX.

Les conseillers FAIRE vous guident gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique. Bénéficiez de conseils neutres et adaptés à vos besoins pour vous lancer dans vos travaux en toute sérénité. Contactez-les au 0 808 800 700 ou sur faire.fr

faire.fr

FAIRE

TOUS ÉCO-CONFORTABLES



Chaque mois
chez votre
marchand
de journaux

**Alternatives
Economiques**

L'autre regard sur
l'économie et la société

www.alternatives-economiques.fr

Travail et bien-être

Même si nous ne consacrons plus que 12 % environ de notre durée de vie au travail, contre 40 % il y a un siècle, le travail est une dimension toujours aussi importante dans la vie en société. Est-il toujours vecteur de reconnaissance et de satisfaction pour ceux qui en ont un ? Face aux changements technologiques qui s'accélère, comment ménager les transitions nécessaires tout en sécurisant les parcours ? Comment contrer les tendances à l'augmentation des inégalités ?



“Au travail, l’élément fondamental, c’est la reconnaissance”

Pour le secrétaire général de la CFDT, **Laurent Berger**, la qualité des emplois et des conditions de travail joue un rôle primordial dans le bonheur au travail. En 2030, il rêve d’une France dans laquelle plus aucun patron ne dise « ferme ta gueule ». Interview.

EN 2030, À QUOI RESSEMBLERAIT LE MONDE DU TRAVAIL IDÉAL ?

À un monde du travail qui offre une couverture sociale de haut niveau à tous les travailleurs, quel que soit leur statut. À la CFDT, on plaide pour l’universalité d’un certain nombre de droits. Que vous soyez en CDD ou en CDI, à temps plein ou à temps partiel, intérimaire ou indépendant, vous devez pouvoir compter sur un système qui vous protège en cas de chômage, de maladie, de vieillesse. Sinon, comment voulez-vous que les gens prennent des risques, changent de métier, se forment tout au long de la vie ? En 2030, je rêve aussi d’un monde du travail sans discrimination, accessible à tous, dans lequel les emplois soient de qualité. Pour que le travail soit source de plaisir et d’émancipation. Et que chacun puisse participer à la prise de décision.

DANS CE MONDE-LÀ, EST-CE QU’ON TRAVILLERAIT MOINS ?

Oui, sans doute. Mais à l’avenir, il faut arrêter de mesurer le temps de travail à la semaine ou au mois. En 2030, ce serait formidable qu’il existe une banque des temps, dans laquelle on pourrait épargner du temps libre. Pour faire un break dans son travail, mener un projet personnel, voyager, prendre du temps pour sa famille ou pour les autres.

ET LE MONDE DU TRAVAIL CAUCHEMAR, IL RESSEMBLE À QUOI ?

C’est un monde dans lequel il y a des gens très qualifiés, en petit nombre, qui font des boulots passionnants et très rémunérateurs. Et beaucoup d’autres qui triment dans des emplois peu qualifiés, sans intérêt, mal payés. Et à qui on dit « ferme ta gueule » quand ils veulent prendre des initiatives, gagner en autonomie, revendiquer des droits.

Dans ce monde-là, il n’y a plus de syndicats, plus de dialogue social, plus de négociation collective.

ON DIRAIT QUE LA VERSION PESSIMISTE EST PLUS PROCHE DE LA RÉALITÉ...

Je ne vais pas vous dire que le monde du travail d’aujourd’hui fonctionne merveilleusement bien. Il y a des travailleurs précaires, du chômage de masse, des jeunes qui n’arrivent pas à s’insérer parce qu’ils n’ont pas les bons diplômes ou la bonne couleur de peau. Mais heureusement, il y a aussi beaucoup de gens qui sont plutôt heureux dans leur boulot. Parce qu’ils se sentent utiles, parce qu’il y a une bonne ambiance. Au travail, l’élément fondamental, c’est la reconnaissance. Être écouté, respecté, remercié, c’est hyper important. Le manque de considération, lui, crée inévitablement de la frustration, de la souffrance.



causes plus affirmées, avec une volonté de délibération beaucoup plus forte. Ils se voient comme des militants qui discutent, pas comme des militaires qui exécutent. Les syndicats doivent évoluer dans leurs pratiques pour leur faire de la place. En 2030, on aura toujours besoin de syndicalisme. Car tout seul, on ne peut pas grand-chose. Les travailleurs qui bossent pour des plates-formes ont beau être soi-disant indépendants, eux aussi commencent à vouloir se défendre collectivement.

*Propos recueillis par
Stéphane Béchaux*

© Virginie de Galzain

VOUS NE MENTIONNEZ PAS L'IMPORTANCE DE LA RÉMUNÉRATION...

Le travail n'est pas un jeu, gagner correctement sa vie fait partie des éléments fondamentaux. Mais ça ne suffit pas. À côté de chez moi, il y a un grand magasin de bricolage dans lequel je vais souvent. Et à chaque fois, je suis frappé par l'ambiance qui y règne. Les salariés blaguent tout le temps, ils sont super sympas, très accueillants. Visiblement, ils aiment leur métier, ils y prennent du plaisir. Et pourtant, ils pourraient certainement être mieux payés. C'est bien la preuve que la rémunération n'est pas tout. Certains patrons ont du mal à comprendre ça, que la finalité du travail, ce n'est pas seulement de gagner du pognon.

LES JEUNES, ILS AIMERAIENT BIEN GAGNER UN PEU DE POGNON QUAND ILS BOSSENT...

Le monde du travail est très dur pour les jeunes. Eux aussi subissent le phénomène de polarisation des

emplois, avec d'un côté des super diplômés que les entreprises s'arrachent et, de l'autre, des moins qualifiés qui galèrent énormément. Sur le CV, il leur manque toujours quelque chose : une expérience par-ci, un stage par-là... Ce qui me frappe dans le mouvement des Gilets jaunes, c'est qu'on parle très peu des jeunes. Le grand débat les a complètement oubliés alors qu'ils connaissent la discrimination, la précarité, les problèmes de logement. J'espère que l'évolution des métiers, liée aux nouvelles technologies, va leur offrir de nouvelles opportunités. Les entreprises ont besoin de sang neuf.

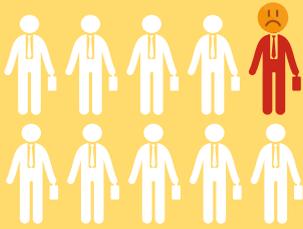
LES SYNDICATS N'ATTIRENT PAS BEAUCOUP LES JEUNES. AURONT-ILS DISPARU EN 2030 ?

On entend beaucoup de gens dire : « les jeunes, ils n'ont plus envie de s'engager ». C'est faux, bien sûr que si ! Simplement, ils le font à leur manière, différemment. Ils s'inscrivent dans des logiques de

”

En 2030, ce serait formidable qu'il existe une banque des temps, où l'on pourrait épargner du temps libre pour faire un break, mener un projet personnel ou prendre du temps pour sa famille.

LE BIEN-ÊTRE : UN ÉLÉMENT ESSENTIEL



Environ 1 actif sur 10 se trouve dans une situation délétère pour son bien-être psychologique

Source : Dares

LE TOP 3 DES PRIORITÉS DES SALARIÉS EN FRANCE



DETERMINANTS DU BONHEUR DES SALARIÉS

- Ambiance et relation entre les salariés
 - Rémunération
 - Reconnaissance du travail réalisé
 - Conciliation entre vie professionnelle et personnelle
- Source : Étude Malakoff Médéric



METIERS ET BIEN-ÊTRE

TOP 3 des métiers où les travailleurs se sentent les plus heureux

Ingénieurs de l'informatique



Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation

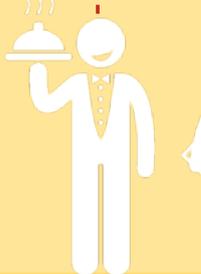


Cadres des services administratifs, comptables et financiers



FLOP 3 des métiers où les travailleurs se sentent les plus heureux

Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration



Aides-soignants



Bouchers, charcutiers, boulangers



Source : Dares

La déqualification, une menace pour la stabilité sociale

PATRICK ARTUS

Sur le marché du travail, la première évolution centrale des pays riches, c'est sa bipolarisation : les emplois intermédiaires disparaissent au profit (un peu) des emplois très qualifiés et (beaucoup) des emplois de services domestiques peu sophistiqués. Dans les pays de l'OCDE, en vingt ans, l'emploi a ainsi reculé de 21 % dans l'industrie et augmenté de 20 % dans les services « domestiques ». Un jeu à somme nulle ? Non, car le salaire moyen dans l'industrie est quasiment le double (62 000 dollars contre 32 000 dollars par an).

Ce phénomène conduit à une seconde évolution, celle de la redistribution. Il s'agit alors de compenser les effets de cette dynamique sur les inégalités de revenus par des politiques redistributives de grande taille. La question que nous posons est alors la suivante : à l'horizon 2030, si ce double mécanisme se confirme, peut-on éviter les risques d'instabilité sociale ? L'interrogation est particulièrement cruciale dans l'Hexagone, qui connaît depuis la fin 2018 un mouvement de protestation de grande ampleur via les Gilets jaunes.

Globalement, le problème des pays riches ne se situe pas du côté de l'offre d'emplois. Car si la France souffre depuis trente ans d'un chômage de masse, l'OCDE dans son ensemble enregistre un taux de chômage moyen limité à 5,1 % fin 2018. Non, le problème se situe bien du côté du développement de postes peu sophistiqués, au salaire faible : le plein-emploi obtenu par ce biais conduit à une hausse des inégalités de revenus avant redistribution. En vingt ans, l'indice de Gini servant à les mesurer est ainsi passé, dans l'OCDE, de 0,47 à 0,51.

Pour corriger ces inégalités accrues, les pays de l'OCDE peuvent mettre en place des politiques redistributives de grande taille. On peut en mesurer l'ampleur par l'écart entre les indices de Gini des inégalités de revenus avant et après redistribution. Celui-ci est de 0,21 en France et en Allemagne, 0,19 en Italie contre 0,15 au Royaume-Uni et 0,11 aux États-Unis. Cette dynamique est-elle compatible avec la stabilité sociale ? Il faut craindre que non. Certes, il y a faible chômage et réduction des inégalités. Mais il y a aussi



© DR

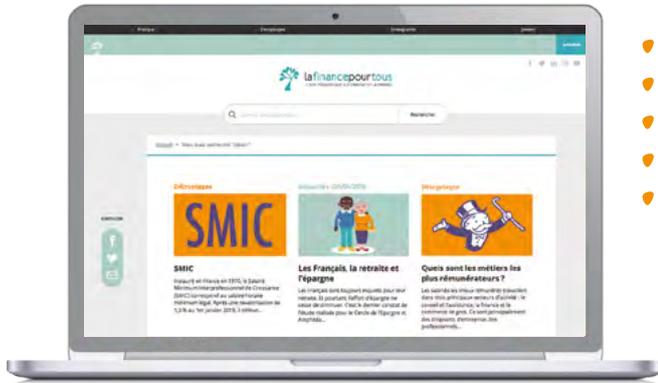
déclassement, déqualification : de plus en plus de salariés doivent accepter des emplois peu sophistiqués.

Un phénomène d'autant plus problématique que le niveau d'éducation continue à augmenter. La part de la population active, dans l'OCDE, qui a une éducation supérieure est passée de 27 % en 1998 à 40 % en 2016. Et elle continue d'augmenter de 0,8 point par an, ce qui est rapide. De quoi générer de fortes frustrations et nourrir, par ricochets, les risques de tension sociale.

Patrick Artus - Chef économiste et membre du comité exécutif de Natixis. Professeur d'économie à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Membre du conseil scientifique de l'AMF. Membre du conseil d'administration de TOTAL et d'IPSOS, en qualité d'administrateur.

www.lafinancepourtous.com
Le site pédagogique sur l'argent et la finance

Pratique, Décryptages, Enseignants, Juniors...
Quatre univers bien identifiés



- articles,
- dossiers,
- infographies,
- vidéos
- modules d'économie...



Un site "responsive"
Lecture et navigation optimales,
(téléphones mobiles, tablettes...)

Retrouvez nous :



L'Institut pour l'Éducation Financière du Public (IEFP) est une association d'intérêt général indépendante, à but non commercial, créée en 2006. Elle est agréée et soutenue par le Ministère de l'Éducation nationale. Sa vocation est de développer une pédagogie active sur l'ensemble des sujets portant sur les finances personnelles et le décodage de l'économie.

Dès la 1^{re} et la Terminale, visez les meilleures
Prépas et Grandes Écoles
cours collectifs, orientation, motivation, coaching, stages

OSEZ LA PRÉPA !

Bilan offert
par Catherine
FENET

Objectif
SUP 

LA PRÉPA DES PRÉPAS

www.objectifsup.fr

06.15.07.92.25 • 62 rue de Miromesnil 75008 Paris

Pour une autre flexicurité à l'horizon 2030

BERNARD GAZIER



© DR

La relation de travail entre un salarié et son employeur ou entre un prestataire et un donneur d'ordres semble symétrique. D'un côté, on offre du travail, on le valide et on le paye. De l'autre, on effectue le travail et on touche une rétribution. Cette relation n'a pourtant rien d'équilibré, notamment pour les salariés. La réponse traditionnelle à cette dissymétrie est une série de contreponds : l'encadrement par le droit du travail, les négociations collectives et des politiques publiques visant à la croissance et l'aide aux chômeurs. L'échange de la subordination contre la sécurité est central, cependant que l'économie sociale et solidaire ouvre des alternatives.

Face aux pressions de la mondialisation et aux mutations

du travail, les réformes récentes entendent répondre par le pari du marché et de l'initiative individuelle. Elles flexibilisent la relation de travail, allègent la protection de l'emploi, imposent la décentralisation des négociations collectives et limitent le rôle du smic. On promeut l'initiative individuelle et on cherche à la sécuriser en amont du marché du travail, par la création d'un marché de la formation continue laissant plus de place aux choix personnels, par l'amorce de « droits de tirage sociaux » via le compte personnel d'activité et par des efforts de requalification des moins formés.

Cette version de la « flexicurité à la française », on pourrait l'appeler « flex flex sécu » : c'est flex tout de suite, et beaucoup, et sécu plus tard et très progressivement ! À mes yeux, il est impératif de la rééquilibrer et de la compléter, car elle est porteuse de trop d'inégalités. D'autant plus que la transition écologique doit aller de pair avec l'inclusion sociale et l'égalité des sexes, ce qui exige de s'adapter à la croissance ralentie et de combattre l'émiettement de l'emploi.

Pour y parvenir, il nous faut un socle « capacitant », avec un égal accès à l'éducation, à l'informatique, aux transports. Il nous faut des réseaux de « tiers » marchands et non marchands, venant s'interposer entre donneurs d'ordres et travailleurs.

Il nous faut enfin deux types de partage. Un partage du pouvoir avec les actionnaires, via la codétermination, permettant de restaurer un engagement de long terme entre employeurs et salariés. Et un partage du temps de travail : à condition qu'il soit dynamique, réversible et systématiquement négocié, il permettra de refonder une société inclusive et de mieux équilibrer les temps personnels, familiaux, de formation et de production.

Bernard Gazier est professeur émérite de sciences économiques (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Une transformation possible des compétences

CÉCILE JOLLY

VA-T-ON VERS LA FIN DU

SALARIAT ?

La transformation du travail se manifeste par une croissance des contrats alternatifs au CDI. Cette flexibilité de la main-d'œuvre prend la forme tout aussi bien de contrats temporaires que du recours à du travail indépendant en solo. Ces transformations précèdent le développement des plates-formes. Le nombre de travailleurs des plates-formes, encore difficile à évaluer, reste pour l'heure marginal et très urbain. D'aucuns craignent que la « plate-formisation » de l'économie gagne l'ensemble des entreprises qui

auraient recours à des prestataires pour réaliser des activités de plus en plus fragmentées (plate-forme de free-lances ou de micro-tâches). Nous restons néanmoins dans un marché du travail où le salariat reste largement majoritaire (86 % de l'emploi). Il est à la fois plus protecteur pour le travailleur et plus fidélisant pour l'employeur.

QUELLES SERONT LES GRANDES TRANSFORMATIONS DES MÉTIERS DEMAIN ?

Deux mutations sont majeures : la conversion écologique et la révolution numérique qui ont vocation à se diffuser dans tous les métiers qu'ils

soient manuels ou intellectuels, qualifiés ou peu qualifiés. Leur impact est incertain en termes de création et de destruction d'emplois, un bilan qui est très débattu aujourd'hui. Pourtant, ce qui attend le monde du travail, c'est moins l'apparition de métiers entièrement nouveaux ou la disparition de métiers en déclin, mais la transformation, parfois très profonde, des compétences qui seront requises pour exercer les professions existantes. C'est cette mutation qu'il faut anticiper pour mieux l'accompagner.

Cécile Jolly est cheffe de projet, France Stratégies

Challenge^s



Le news de l'économie
Tous les jeudis chez votre marchand de journaux

Pour aller plus loin...



Et si les salariés se révoltaient ?

Patrick Artus, Marie-Paule Virard

Fayard, 2018, 176 pages

15 euros

Les deux premières décennies du XXI^e siècle ont fait voler en éclats le rêve d'une prospérité nourrie par la mondialisation et la révolution technologique. Chômage, précarisation de l'emploi, baisse du niveau de vie, creusement des inégalités, poussée de la pauvreté, déclassement des classes moyennes... Les salariés sont exaspérés. Et s'ils se révoltaient ? Un ouvrage prémonitoire qui explore les voies vers un capitalisme plus inclusif.

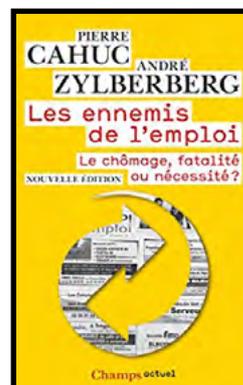
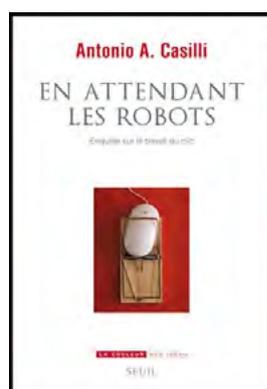
En attendant les robots Enquête sur le travail du clic

Antonio Casilli

Le Seuil, 2019, 400 pages

24 euros

L'essor des intelligences artificielles réactualise une prophétie lancinante : le travail serait amené à disparaître. Le sociologue dissipe cette illusion et fait apparaître la réalité du *digital labor* : l'exploitation des petites mains de l'intelligence « artificielle », microtravailleurs, travailleurs indépendants, usagers, soumis au management algorithmique de plates-formes en passe de reconfigurer et de précariser le travail humain...



Les ennemis de l'emploi Le chômage, fatalité ou nécessité ?

Pierre Cahuc, André Zylberberg

Flammarion, Champs actuel

(n° 596)

Édition actualisée en 2015, 224

pages

8 euros

Revu et mis à jour par les auteurs, ce livre donne un éclairage pédagogique sur le fonctionnement du marché du travail, la manière de penser le chômage et les politiques pour le combattre, à la lumière de travaux de recherche récents. Pour les auteurs, il n'y a pas de fatalité au chômage, car on n'a pas « tout essayé » pour le combattre.



Retrouver l'ensemble

des ressources en

scanant le QR Code

“Non, les jeunes ne rêvent pas d’un CDI”

Avocate associée du cabinet Jeantet, **Déborah David** en appelle à une profonde évolution du code du travail. Selon elle, il n’est adapté, ni aux nouvelles façons de travailler, ni aux aspirations des salariés. Entretien.



© DR

LE CODE DU TRAVAIL EST-IL ADAPTÉ AUX NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER ?

Sur beaucoup de points, non. Le code du travail définit des règles qui s’appliquent bien à des salariés qui travaillent toujours au même endroit, avec des horaires fixes, et un chef dans le bureau d’à côté. Mais de moins en moins de travailleurs exercent leur métier de cette manière. La révolution digitale et la mondialisation ont complètement bousculé les modes d’organisation des entreprises. Aujourd’hui, les frontières entre la vie professionnelle et la vie privée sont beaucoup plus floues : on peut travailler chez soi, dans les transports, on peut aussi lire ses mails professionnels le soir après avoir couché ses enfants. On travaille aussi de plus en plus

en mode collaboratif, en s’aidant les uns les autres. Le chef qui donne des ordres, c’est dépassé ! Sur tous ces aspects, le code du travail est en retard.

ÇA VEUT DIRE QU’IL FAUT UN CODE DU TRAVAIL BEAUCOUP PLUS SOUPLE ?

Exactement. On ne peut pas appliquer les mêmes règles à un ingénieur dont le chef est à New York et les collègues à Shanghai, au vendeur d’un magasin de chaussures ou à un ouvrier sur une ligne de production. Il faut que le droit du travail s’adapte aux contraintes des entreprises, à leurs façons de travailler, mais aussi aux besoins des salariés et à leurs aspirations. Pas à n’importe quel prix, bien sûr. Il est notamment indispensable que le droit du travail continue à protéger la santé et la sécurité de tous les salariés et assure un bon équilibre entre vie privée et professionnelle.

DE PLUS EN PLUS DE GENS NE SONT PLUS SALARIÉS, MAIS TRAVAILLENT À LEUR COMPTE. LE DROIT DU TRAVAIL DOIT-IL AUSSI S’APPLIQUER À EUX ?

Il existera toujours un droit du travail pour les salariés, qui ont

un lien de subordination avec leur employeur. Il est difficile d’imaginer un droit unique pour tous les travailleurs, quel que soit leur statut. En revanche, il faut absolument offrir à tous ceux qui travaillent, qu’ils soient salariés, indépendants, professions libérales, un droit à la protection sociale de bon niveau. Le plus important, ce n’est pas d’être ou non en CDI. C’est d’avoir une bonne couverture en cas de maladie, d’accident du travail, de chômage, de vieillesse.

MAIS BEAUCOUP DE JEUNES RÊVENT ENCORE D’AVOIR UN CDI...

Non, les jeunes aspirent à changer d’entreprise, de métier, de pays. Ils ne s’imaginent pas du tout entrer à 18 ans dans une entreprise et y faire carrière pendant quarante-cinq ans jusqu’à leur retraite. S’ils rêvent d’un CDI, c’est uniquement parce que les institutions le réclament. Louer un appartement ou obtenir un prêt bancaire, ça reste très compliqué quand on n’est pas en contrat à durée indéterminée. Ça aussi, il faut que ça change !

*Propos recueillis par
Stéphane Béchaux*



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.



Organisme d'expertise et d'analyse prospective sur les grands sujets sociaux et économiques, France Stratégie formule des recommandations au pouvoir exécutif, organise des débats, pilote des exercices de concertation et contribue à l'évaluation ex post des politiques publiques.



Anticiper les mutations



Débattre avec toutes les parties prenantes



Proposer des options de politiques publiques



Évaluer les politiques publiques

sont les quatre missions de France Stratégie



7/24



Suivez nos travaux, analyses et débats sur Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram et sur strategie.gouv.fr et toutes nos vidéos sur notre chaine YouTube

Ensemble, faisons grandir la France



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

La société se transforme, la Caisse des Dépôts aussi.

Notre responsabilité, aujourd'hui encore plus qu'hier, est d'accompagner les projets, partout sur tous les territoires. Elle est aussi d'apporter des réponses concrètes aux besoins de nos concitoyens. C'est là le sens de notre engagement au service de tous les Français.

